

Contacts



CLLAJ de Paris

6bis rue Robert et Sonia Delaunay
75011 Paris

Tél : 01.45.84.77.34
Fax : 01.45.84.77.36

Président : José GARCIA
Coordonnatrice : Marianne CAM
Email : info@cllajparis.org



CLLAJ de Saint-Quentin-en-Yvelines et des communes avoisinantes

25, avenue Paul Vaillant-Couturier
78190 Trappes
Tél : 01.30.16.27.80
Fax : 01.30.62.54.58

Président : Alain AUBRIET
Coordonnateur : Richard TELLIER
Email : cllajsqy@wanadoo.fr



CLLAJ du Val-de-Seine

15, rue Pierre Panloup
78130 Les Mureaux
Tél : 01.34.74.22.81
Fax : 01.30.99.22.59

Présidente : Elizabeth LACHAISE
Coordonnatrice : Marianne GANGA
Email : cllaj.vds@wanadoo.fr



CLLAJ de Versailles et ses environs

24, rue du Maréchal Joffre
78000 Versailles
Tél : 01.39.02.75.09

Président : Marc BONJOUR
Responsable d'activité : Lina PONS
Email : info@cllaj78.org

Territoire couvert :
+ de 2 millions d'habitants

Les 20 arrondissements de Paris

Territoire couvert : 240 000 hab.

Les 12 communes de
d'agglomération de SQY
et Bois-d'Arcy,
Le Mesnil-Saint-Denis

Territoire couvert : 405 000 hab.

Chapet Mézières-sur-Seine
Ecquevilly Épône
Hardricourt Les Mureaux
La Falaise Evrecquemont
Communauté urbaine GPSEO allant
de Mantes à Poissy en passant par
les Mureaux.

Territoire couvert : 260 000 hab.

Bailly, Buc, Plaisir
Fontenay-le-Fleury,
Noisy-le-Roi
Saint-Cyr-l'École
Jouy-en-Josas
Vélizy-Villacoublay
La Celle-Saint-Cloud, Versailles
Le Chesnay, Viroflay



CLLAJ 93 OUEST

51, rue de la commune de Paris
93300 Aubervilliers
Tél : 01 41 61 92 63

Présidente : Marilyne COSME
Coordonnatrice : Jennifer LACHESNAYE
Email : contact@cllaj93ouest.org



CLLAJ du Val de Bièvre

6/12, avenue du Président Wilson
Bat B - 94230 Cachan
Tél : 01.45.46.51.39
Fax : 01.45.46.23.94

Présidente : Edith PESCHEUX
Directeur : Anne TAILLIANDIER
Email : accueil@cllajvdb.fr



CLLAJ A.I.F.P. Plaine centrale du Val-de-Marne

7, Esplanade des Abymes
94000 Créteil
Tél : 01.43.99.28.00
Fax : 01.49.80.56.41

Présidente : Danièle CORNET
Directeur : Frédéric SÉNÉ • f.sene@mlplainecentrale.org
Directrice Adjointe : Marie Laure PLACIDE • ml.placide@mlplainecentrale.org
Email : cllaj@mlplainecentrale.org



CLLAJ Orly - Choisy - Villeneuve-le-Roi - Ablon-sur-Seine

7, avenue Marcel Cachin
94310 ORLY
Tél : 01.48.84.81.26

Présidente : Hind BENAINI
Directrice : Brigitte BIEBER
Email : cllaj@mlcova.org



CLLAJ Essonne

9 rue du Docteur Vinot
91260 JUVISY SUR ORGE
Tél : 01.69.21.56.33

Président : Clément CAILLAUD
Directeur : Philippe BROUSSE

Territoire couvert : 458 000 hab.

Aubervilliers Saint Denis
Épinay s/ Seine Stains
Île-Saint-Denis Pantin
La Courneuve Pierrefitte s/ Seine
Villetaneuse

Territoire couvert : 205 000 hab.

Arcueil Le Kremlin-Bicêtre
Cachan L'Hay-les Roses
Fresnes Villejuif
Gentilly

Territoire couvert : 180 000 hab.

Créteil Bonneuil-sur-Marne
Alfortville Limeil-Brévannes

Territoire couvert : 90 000 hab.

Ablon-sur-Seine
Choisy
Orly
Villeneuve-le-Roi

Territoire couvert :
1 276 000 habitants

Département de l'Essonne



Améliorer l'accès au logement des jeunes

Les CLLAJ

La mise en place et le fonctionnement des Comités Locaux pour le Logement Autonome des Jeunes (CLLAJ) sont régis par la Circulaire interministérielle n° 383 du 29 juin 1990 qui stipule (extraits) :

« Le Comité Local est doté d'une personnalité juridique autonome. »

« Dans le cadre de la promotion de la qualité du logement des jeunes, les Comités Locaux pour le Logement Autonome des Jeunes ont pour mission :

1. **D'informer les jeunes** sur les conditions d'accès à un logement autonome et de leur apprendre leurs droits et les obligations auxquelles ils devront ensuite se conformer.
2. **D'offrir aux jeunes des services techniques.** Ceux-ci permettront d'aider des jeunes, qui bien que solvables, ne présentent pas toutes les garanties exigées par les bailleurs.
3. **De susciter un partenariat local ou d'y collaborer** pour rechercher les réponses les plus pertinentes aux besoins exprimés par les jeunes.

Les CLLAJ bénéficient également d'un agrément préfectoral « Ingénierie sociale, financière et technique ».

Union Régionale des CLLAJ Île-de-France

Siège : CLLAJ de Paris - 6bis rue Robert et Sonia Delaunay - 75011 Paris

Qui sommes-nous ?

Les CLLAJ sont des associations Loi 1901. Leur vocation est de favoriser l'accès au logement autonome des jeunes de 18 à 30 ans.

Les CLLAJ sont nés d'initiatives locales et regroupent différents acteurs (villes, administrations, acteurs du logement, associations...). La majorité agit sur un territoire intercommunal et développe ses actions en fonction des contextes locaux.

Les CLLAJ d'Île-de-France se sont réunis au sein de l'URCLLAJ, association de représentation et de proposition auprès des partenaires extérieurs.

L'URCLLAJ a pour vocation de :

- **Contribuer à un meilleur maillage du territoire régional :** Tous les jeunes franciliens doivent pouvoir bénéficier des services proposés par les CLLAJ. L'URCLLAJ Île-de-France développe son expertise pour soutenir les projets locaux de création de CLLAJ.
- **Déployer et adapter les outils nécessaires** à l'évolution des besoins des jeunes (ateliers de recherche de logement, informations collectives, projets spécifiques...).
- **Développer le partenariat avec des acteurs régionaux** impliqués dans le logement des jeunes.
- **Mener un travail d'échange de pratiques, d'outils, de savoir-faire** sur des thèmes liés au logement (accueil, information, accompagnement social, gestion locative...).
- **Faire reconnaître la spécificité des CLLAJ :** L'URCLLAJ travaille à la définition d'un référentiel métiers pour valoriser les savoir-faire développés par les CLLAJ au profit du public jeune.

L'URCLLAJ Île-de-France :

- participe aux travaux de l'Union Nationale des CLLAJ (UNCLLAJ) et ses membres sont tous adhérents à l'Union Nationale,
- siège au Conseil d'Administration de l'URHAJ Île-de-France (Union Régionale pour l'Habitat des Jeunes)

Champs d'intervention

Les CLLAJ construisent un partenariat avec l'ensemble des acteurs locaux (institutionnels, communes, CCAS, missions locales, foyers, bailleurs...) afin de mettre en œuvre des réponses pour leurs publics. Dans ce cadre, les CLLAJ sont souvent associés aux réflexions locales sur les politiques de logement.

Ils assurent les missions suivantes :

Missions développées par l'ensemble des CLLAJ :

- accueil, information, orientation,
- entretien personnalisé avec bilan diagnostic,
- mission politique : mise en synergie des partenaires locaux autour de l'insertion des jeunes par le logement,
- prospection, développement et rapprochement de l'offre et de la demande,
- observatoire de l'offre et de la demande en vue d'une adaptation des réponses au public jeune.

Missions développées suivant les contextes locaux :

- gestion locative,
- actions d'informations collectives,
- bourses aux logements en direction du parc privé,
- mise à disposition de fonds documentaires,
- accompagnement social lié au logement.

L'URCLLAJ Île-de-France travaille en étroite collaboration avec de nombreux partenaires locaux, départementaux, régionaux ou nationaux :

- Les services de l'État : DRIHL (régional), UT DRIHL et DDOS (départemental)
- Le Conseil Régional
- Les Conseils Départementaux
- Les communes et regroupements de communes
- La CAF
- Action Logement
- Les CHRS, Foyers de Jeunes Travailleurs, résidences jeunes
- Les services de prévention spécialisée
- Les Missions Locales
- Les bailleurs sociaux
- Bailleur Immobilière 3F
- SOLIHA
- La Fondation Abbé Pierre
- La Fondation de France et la Fondation Bruneau

Les Chiffres Clés

Les données suivantes concernent le public accueilli en 2017 par les CLLAJ Île-de-France (9 structures) :

Nombre de jeunes informés : 12 961

Nombre de jeunes accompagnés : 5 139
dont nombre de jeunes logés : 1 184

Le public accompagné et logé en 2017

Mode d'hébergement :

- 31%** des jeunes vivent au domicile parental
- 25%** des jeunes sont hébergés chez un tiers (famille, amis)
- 18%** sont en logement autonome
- 19%** sont hébergés temporairement en foyer ou en CHRS
- 7%** sont en situation précaire (hôtel, SDF)

Situation familiale :

- 56%** d'isolés
- 10%** de ménages monoparentaux
- 20%** de couples sans enfant
- 14%** de couples avec enfant(s)

Âge :

- 19%** des jeunes sont âgés de 18 à 20 ans
- 51%** des jeunes sont âgés de 21 à 25 ans
- 30%** des jeunes sont âgés de 26 à 30 ans

Situation au regard de l'emploi :

- 26%** sont en CDI à temps complet
- 8%** sont en CDI à temps partiel
- 25%** des jeunes sont en emploi précaire
- 23%** sont au chômage ou bénéficient de prestations sociales
- 13%** sont en formation
- 5%** sont étudiants ou lycéens

Les jeunes logés :

Les jeunes logés le sont à **72%** en logement autonome

- 11%** Logement privé
- 63%** Logement social
- 26%** FJT